

Initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers »

Net refus de l'initiative pour l'autodétermination

Après le Conseil des États, le Conseil national a clairement rejeté aujourd'hui l'initiative pour l'autodétermination. Cette initiative ne clarifie en rien les rapports entre droit national et droit international et serait synonyme d'insécurité du droit. Le groupe PBD rejette à l'unanimité cette initiative.

« Cette initiative est trompeuse, s'attaque aux droits de l'homme et nuit à la crédibilité dont jouit la Suisse sur la scène internationale », affirme Rosmarie Quadranti, présidente du groupe PBD. Elle met en péril le modèle à succès suisse en cherchant à imposer la norme juridique suisse à toutes les relations internationales. Elle menace plutôt la sécurité du droit et, partant, entraînerait une perte de crédibilité de la Suisse comme partenaire fiable des traités internationaux. Il s'agit en fait d'une initiative « pour la violation des traités ».

Renseignements :

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, 079 865 66 11

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

11.06.2018